



Réunion du Gouvernement

Le Premier ministre, Monsieur Nadir LARBAOUI, a présidé, ce mercredi 03 avril 2024, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen d'un avant-projet de loi relative à l'état civil, qui s'inscrit dans le cadre de l'application des instructions de Monsieur le Président de la République, concernant l'amélioration du service public au profit des citoyens et de la communauté nationale à l'étranger, notamment à travers le renforcement du cadre réglementaire relatif à la numérisation de l'état civil.

Et dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du projet global de transformation numérique décidé par Monsieur le Président de la République, le Gouvernement a entendu une communication portant sur l'état d'avancement du projet de numérisation du secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique ainsi que les progrès réalisés dans le domaine du développement des modes de gestion des établissements universitaires, ainsi que la modernisation de la gestion des œuvres universitaires permettant de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des étudiants et la rationalisation des dépenses publiques dans ce domaine.

Le Gouvernement a également entendu une communication sur la situation de financement des start-up, qui a permis de mettre en évidence l'évolution qualitative du nombre de start-up et d'incubateurs labélisés. Aussi, il a été procédé à l'examen du bilan d'activité du Fonds algérien des start-up depuis sa création en 2020 ainsi que les perspectives de renforcement et de développement du système de financement et d'accompagnement des investissements dans le domaine de l'innovation.